

Origine et filiation du catharisme

Introduction générale

Dans sa lettre adressée à Bernard de Clairvaux en 1143, Evervin de Steinfeld rend compte qu'il venait de découvrir une nouvelle hérésie. Il y décrit ces « *nouveaux hérétiques qui jaillissent de tous côtés des puits de l'abîme* »¹. Cette stupéfaction d'Evervin rend parfaitement compte de la situation dans laquelle se trouve toujours aujourd'hui la question des origines du catharisme. En réalité, nous ignorons encore d'où proviennent les Cathares. Pourtant, ce n'est pas faute d'avoir recherché et ce ne sont pas les propositions qui manquent non plus, mais la question demeure. Elle n'a toujours pas été élucidée.

Tout ce que les historiens s'accordent généralement à reconnaître, c'est que « le phénomène cathare », comme René Nelli l'avait si bien dit², apparaît dans les sources au X^e siècle et en disparaît au XV^e siècle. On le voit surgir d'orient en occident en l'espace de quelques décennies, et c'est précisément ce phénomène qui ne cesse pas d'étonner. D'où pouvait bien surgir ce christianisme si particulier qui ne semble concorder totalement avec aucune hérésie connue, mais qui en même temps semble regrouper en lui toutes les propositions jugées hérétiques par la grande Église au cours de son histoire ?

Les contemporains des Cathares avaient associé le catharisme aux hérésies qu'ils connaissaient et qui pouvaient correspondre à cette prétendue hydre multi-faces. L'arianisme à cause de la christologie particulière du catharisme qui n'avait pourtant aucun point commun avec lui, mais aussi et surtout avec le manichéisme, à cause du trop fameux dualisme cathare ; dualisme qui n'avait pourtant pas grand rapport avec le manichéisme. Comme l'accusation était bien pratique sur le plan répressif, et que l'on ne voyait pas d'autre proposition à avancer, on retint cette idée. D'autant plus que la plupart ignorait ce qu'était réellement le manichéisme.

Il fallut attendre les travaux des historiens modernes pour pouvoir démentir ces assertions, mais ils s'avèrent eux aussi incapables d'élucider la question des origines du catharisme. On s'est borné seulement à voir en lui un vieux christianisme, mais sans trop savoir à quoi cela pouvait correspondre exactement. On s'est contenté d'imaginer un vieux christianisme d'inspiration johannique resté à la marge du christianisme officiel. Un vieux christianisme que la réforme grégorienne aurait fait sortir du bois. On va même jusqu'à avancer que l'Église catholique aurait alors opéré une diabolisation de ce vieux christianisme en l'accusant de croyances qu'il lui étaient étrangères. Autrement dit, les Cathares n'auraient été rien d'autre que des dissidents catholiques diabolisés par leur Église.

Cette thèse, aussi séduisante qu'elle puisse être, ne rend pas compte de l'ensemble du phénomène cathare. On ne voit pas bien, tout d'abord, en quoi le droit pour les femmes — dans le catharisme — de prêcher, de baptiser ou de consacrer le pain serait un vieil héritage du catholicisme. Aussi loin que l'on remonte dans le temps, le catholicisme comme l'orthodoxie ont toujours exclu les femmes du sacerdoce. Ensuite, les Églises orthodoxes n'étaient pas dans ce processus de réforme dans laquelle l'Église catholique s'était engagée, et pourtant c'est bien là que le catharisme apparaît en premier dans les sources. Enfin, que ce soit en orient ou en occident, ce sont toujours les mêmes points théologiques qui sont dénoncés et combattus avec constance, malgré la diversité des sources, séparées dans le temps et dans l'espace.

1 Traduction d'Anne Brenon, *Les Archipels cathares*, Dire éditions, Cahors, 2000, p. 50.

2 *Le phénomène cathare, perspectives philosophiques et morales*, René Nelli, Éditions Privat Toulouse 1964.

Ces explications par la dissidence ou le complot ne peuvent pas être pertinentes. Elles traduisent le désarroi des historiens face à une tradition chrétienne qui leur échappe, et elles attestent de la prégnance dans les esprits de l'histoire et de la théologie édifiées par la grande Église.

Toutefois, nous sommes bien d'accord avec l'idée que le catharisme est un vieux christianisme, un vieux christianisme auquel on ne peut nier son caractère paléochrétien, anté-nicéen, mais un vieux christianisme qui ne peut être associé au judéo-christianisme qui fut à l'origine de l'Église d'État de l'Empire romain.

On ne peut comprendre le catharisme que par une critique serrée de l'histoire que la grande Église a écrite elle-même, et par la redécouverte d'une autre pensée chrétienne, originelle au christianisme lui-même, mais qui fut anéantie par le fer et le feu. Ce christianisme vaincu, n'a donc pas bénéficié de la préservation de sa propre histoire et de la transmission de sa pensée. Les vainqueurs n'écrivent pas seulement l'histoire, ils inscrivent aussi au fer rouge leurs conceptions dans les consciences.

Pour comprendre le catharisme, il nous faut revenir sur le point de départ du christianisme, c'est-à-dire sur Jésus lui-même et sur les débuts des premières communautés chrétiennes. Ensuite, faire l'état des lieux du christianisme au cours des premiers siècles de son histoire, pour pouvoir enfin replacer le catharisme dans une histoire et une théologie qui ne fut pas celle écrite et définie par les deux grandes confessions judéo-chrétiennes, l'orthodoxe et la catholique.

I. - Jésus, Paul, Marcion

Jésus.

La question de savoir qui était réellement Jésus et quel était son véritable enseignement est une question débattue depuis que la critique rationnelle s'est substituée aux croyances.

Cette question a fait couler beaucoup d'encre et elle a suscité beaucoup d'hypothèses, mais cette effervescence n'a pas encore permis d'élucider de manière formelle la question, et elle ne le sera probablement jamais. En revanche, elle a permis de dégager des perspectives nouvelles sur Jésus et sur le christianisme.

Cependant, la mauvaise conscience des intellectuels vis-à-vis du judaïsme, dont la culture judéo-chrétienne n'était pas étrangère à l'antisémitisme et à ses conséquences les plus effroyables, a tenu à réhabiliter la part du judaïsme dans le christianisme, c'est-à-dire à réinscrire le message de Jésus, l'Évangile, dans le cadre du judaïsme. Dans cette perspective, on oppose *Yeshoua*, le rabbi Juif, à *Paulus*, l'apostat.

Ainsi, ce serait l'apôtre Paul qui aurait dénaturé l'enseignement du « naziréen », et ce serait également lui qui aurait fondé le christianisme et non Jésus. Avec cette idée, Paul devient plus que jamais « l'apôtre des hérétiques »¹, comme le disait Tertullien.

Dans son remarquable ouvrage, G. J. Riley a parfaitement résumé la question du judaïsme de Jésus : « *En disant que Jésus était Juif, on croit souvent exprimer quelque chose d'important et de significatif sur son identité, alors qu'en fait l'usage du terme " Juif " apporte au débat plus de confusion que de clarté. Dans le judaïsme du temps de Jésus, coexistaient à peu près une douzaine de partis, chacun avec ses chefs, ses partisans et ses adversaires ; précisément Jésus ne s'inscrivait dans aucun d'entre eux. Selon les sources chrétiennes primitives, il est entré en débat ou en conflit avec pratiquement chacun des groupes Juifs qu'il a rencontrés, et il a été condamné à mort par le gouverneur romain avec la complicité des principaux partis au pouvoir chez les Juifs. En d'autres termes, nous n'avons pas d'idée précise sur le sens de l'expression " être Juif " dans son cas spécifique, mais nous savons en revanche très bien que sur certains points cruciaux, Jésus n'entrait*

1 *Contre Marcion*, III, 5, 4. Traduction de René Braun. Éd. Du Cerf, Paris 1994.

pas dans les catégories conventionnelles du judaïsme de son temps. [...] Si Jésus avait été un Juif au sens ordinaire du terme – comme on se représente ordinairement les Juifs ou comme on croit les connaître – il n'y aurait pas de christianisme à l'heure actuelle »¹.

Ajoutons que *a contrario* du judéo-christianisme, les Juifs n'ont pas trucidé leurs coreligionnaires pour des questions de divergences de points de vue ou de pratiques. La coexistence de multiples et si diverses écoles juives à l'époque même de Jésus l'atteste amplement.

La loi mosaïque est claire, ce ne sont que les blasphémateurs qui doivent être mis à mort², c'est-à-dire ceux qui portent atteinte au nom de Dieu, autrement dit à la Loi, c'est-à-dire la *Torah*, ce que nous appelons communément l'*Ancien Testament*.

La rupture avec la Loi.

Or, les évangiles nous disent que c'est précisément ce motif du blasphème qui fut à l'origine de la mise à mort de Jésus. Un de ces blasphèmes est rapporté dans l'évangile de Jean, quand Jésus dit aux Juifs : « *Vous avez pour père le diable, et vous voulez accomplir le désir de votre père. Il a été meurtrier dès le commencement, et il ne s'est pas tenu dans la vérité, parce que la vérité n'est pas en lui. Lorsqu'il profère le mensonge, ses paroles viennent de lui-même car il est menteur et père du mensonge* »³. Un tel propos qui associait le Dieu trois fois saint d'Abraham, d'Isaac et de Jacob au diable lui-même explique la condamnation de Jésus.

Mais ce n'est pas tout, il faut encore ajouter les multiples provocations et infractions à la Loi de la part de Jésus et de ses disciples, sans oublier non plus l'affront ultime du chambardement du Temple, quand Jésus renversa les tables des changeurs et fit fuir les animaux destinés aux sacrifices.

Il est manifeste qu'aux yeux de la Loi et des tenants de la Loi, Jésus était parfaitement condamnable. Il faut absolument le reconnaître, Jésus reçut le châtement mérité que la Loi mosaïque prescrivait. Comme l'avait si bien remarqué Yves Maris : « *Le Christ est mort à cause de la Torah, que l'on proclame paradoxalement comme parole de Dieu* »⁴.

Le judéo-christianisme a donc fait un bien mauvais procès aux Juifs de l'époque en les accusant de félonie, alors même qu'ils ne faisaient que suivre fidèlement les prescriptions de leur Loi.

Par conséquent, la vieille accusation de déicide dont les Juifs furent accusés n'est pas seulement une terrible bêtise, c'est aussi un double renversement du message évangélique. Double renversement, parce que l'on fait de Jésus un disciple de la Loi et parce que l'on nie que c'est la Loi qui condamna Jésus. Et elle le condamna d'autant plus justement qu'il y contrevenait et qu'il la dénonçait.

Celui qui sait bien observer les évangiles constatera que Jésus ne cesse de contrevénir à la Loi, sciemment et résolument, tout au long des évangiles. Il ne faut pas se laisser impressionner par les interpolations manifestes qui tentent de prouver le contraire, comme la célèbre formule matthéenne : « *Ne croyez pas que je sois venu pour abolir la loi ou les prophètes ; je suis venu non pour abolir, mais pour accomplir. Car, je vous le dis en vérité, tant que le ciel et la terre ne passeront point, il ne disparaîtra pas de la loi un seul iota ou un seul trait de lettre* »⁵. Alors que toute la vie de Jésus manifeste exactement le contraire ! Paul en rend témoignage quand il dit que le : « *Christ est la fin de la loi* »⁶, et quand il précise que « *la puissance du péché, c'est la loi* »⁷.

1 Gregory J. Riley, *Un Jésus plusieurs Christs*, Labor et Fides, Genève, 2002, p. 14 – 15.

2 Cf. *Lévitique* 24 : 10 – 16.

3 Jean 8 : 44.

4 Yves Maris, *En quête de Paul*, ANRT Diffusion, Lille, 1999, p. 27.

5 Matthieu 5 : 17.

6 Romains 10 : 4.

7 I Corinthiens 15:56.

Ne nous trompons pas, le cœur du message évangélique est la contestation de la Loi, et non l'injustice de la condamnation et de la crucifixion de Jésus. Jésus ne fut pas victime d'une injustice, il fut victime de la justice de la Loi, comme le dirent expressément ceux qui accusèrent Jésus devant Pilate : « *Nous, nous avons une loi, et selon cette loi il doit mourir* »¹.

C'est précisément cette Loi comme puissance de mort qui renversa l'apôtre Paul jusqu'aux tréfonds de son âme, et ce fut le cœur de sa prédication. Paul n'eut de cesse de dénoncer la Loi de toutes les manières possibles et imaginables, quitte à louvoyer avec elle ou plutôt contre elle. Loin de s'être mépris sur l'enseignement de Jésus, c'est Paul seul qui l'a compris et proclamé. En réalité, comme le dit Paul, ce sont Jacques, Pierre et Jean qui passaient pour « *des colonnes* »² à Jérusalem, qui ont renversé le message évangélique en n'osant pas rompre avec la Loi et son Dieu.

Autrement dit, Marcion ne disait rien d'extravagant quand il opposait l'enseignement des disciples à l'enseignement de Paul. En fait, il ne disait rien d'autre que la vérité. On a voulu faire passer Marcion pour un hérésiarque, c'est-à-dire l'inventeur et fondateur d'une hérésie nouvelle censée avoir perverti l'enseignement premier des apôtres.

Au contraire, Marcion fut le plus fidèle continuateur d'un enseignement apostolique premier, celui de Paul. Marcion fut à son époque le plus éminent théologien du christianisme, et la rage avec laquelle on s'acharna à le réfuter, même bien longtemps après sa mort, le démontre. En réalité, Marcion n'a fait que consommer le schisme latent qui séparait deux traditions apostoliques incompatibles et irréconciliables, c'est-à-dire celle qui s'inscrivait dans la continuité de la Loi et celle qui rompait avec la Loi. Pour la tradition apostolique paulinienne, l'Amour et la Grâce était la négation de la Loi et du Jugement.

Deux christianismes : la première rupture.

Observons maintenant ce que les textes nous disent sur le début du christianisme après la mise à mort de Jésus ; que voyons-nous ? Les *Actes des apôtres* nous dit qu'une première et seule communauté s'était constituée à Jérusalem³ et qu'elle se trouva tout de suite en butte avec les autorités juives. Dans un premier temps, on nous dit que Pierre et Jean furent arrêtés pour s'expliquer sur leur foi, parce qu'ils se revendiquaient d'un certain Jésus condamné et mis à mort pour blasphème. Pierre et Jean furent eux aussi présentés devant le Sanhédrin, comme l'avait été Jésus, mais à l'inverse de Jésus ils furent relâchés sans qu'on leur fit le moindre mal⁴. Après examen, le Sanhédrin n'a visiblement pas trouvé dans leur conviction religieuse de quoi les condamner. Pas de contestation de la Loi, pas de blasphèmes sur Dieu visiblement.

Ensuite, les *Actes des apôtres* nous raconte qu'Étienne, un jeune diacre, fut arrêté à son tour par le Sanhédrin, mais au motif cette fois-ci qu'il blasphémait « *contre Moïse et contre Dieu* »⁵, c'est-à-dire qu'on l'inculpait du même chef d'accusation que celui dont Jésus avait été accusé⁶. Étienne fut donc scrupuleusement entendu, mais à l'inverse de Pierre et de Jean qui repartirent en paix, Étienne fut lapidé sur le champ⁷.

1 Jean 19 : 7.

2 Galates 2 : 9.

3 Cf. Actes 2 : 37 - 47 et 4 : 32 - 33.

4 *Ibid.* 4 : 1 - 20.

5 *Ibid.* 7 : 11

6 Signalons toutefois que les textes dénoncent ces accusations de blasphème comme fausses et erronées. Ces dénonciations sont en réalité le produit d'une réécriture de l'histoire. Les tenants du judéo-christianisme ont tenu à laver Jésus comme Étienne de cette accusation car elle était contraire à leurs idées et témoignait en faveur des propos que tenaient leurs adversaires Marcionites. Alors, on accusa avec ignominie les Juifs de perfidie et de mauvaise foi. Mensonge et accusation qui eurent les effets dévastateurs que l'on connaît, ceux de l'antisémitisme.

7 Cf. Actes. 7 : 59.

Après quoi, nous dit le texte, se développa « *une grande persécution de l'Église qui était à Jérusalem* »¹. Le texte nous dit également que cette persécution provoqua la fuite de toute la communauté « *dans les contrées de la Judée et de la Samarie* »², sauf « *les apôtres* »³, est-il précisé.

L'affirmation nous apparaît quelque peu inexacte. Ce ne peut pas être toute la communauté qui prit la fuite puisque par la suite celle-ci y est toujours attestée. Il est également certain que l'exil ne se cantonna pas aux contrées juives ou samaritaines, puisque Paul lui-même dut continuer les poursuites en Syrie⁴. Nous verrons aussi que ce n'était pas non plus tous « *les apôtres* » qui restèrent à Jérusalem.

En fin de compte, ce fut seulement une partie de la communauté qui resta à Jérusalem avec ses « *apôtres* » à elle, et la raison de cette attitude ne fait pas grand mystère. Ce n'est pas une question de courage ou de lâcheté, comme veut le faire accroire le texte, c'est seulement qu'une partie de la communauté n'était pas concernée par la persécution, fort probablement parce qu'elle ne contestait pas la Loi et ne proférait pas de blasphème sur Dieu, puisqu'on nous dit précisément qu'ils étaient « *zélés pour la Loi* »⁵.

Nous l'avons vu, Pierre et Jean n'ont pas été réellement inquiétés et Jacques — « *le frère du Seigneur* »⁶ et non le disciple éponyme — ne l'a pas été du tout, alors qu'il apparaît comme le chef de la communauté de Jérusalem. Par contre nous avons vu ce qu'il en était pour Étienne. Cette différence de traitement nous apparaît comme la conséquence du degré de compatibilité ou d'incompatibilité avec le judaïsme. Il est clair que les autorités religieuses juives ont pourchassé avec beaucoup de discernement les blasphémateurs et les contestataires de la Loi seulement. Il fallait qu'eux aussi soient traînés devant le tribunal. La Loi les condamnait tout autant que Jésus lui-même. Face à ces individus, les autorités juives furent confrontées à un impératif : mettre un terme à l'abomination des blasphèmes sur la Loi et sur Dieu qui souillaient l'ensemble du peuple Juif. La Loi mosaïque le prescrivait : « *Ce prophète ou ce visionnaire sera puni de mort car il a parlé de rébellion contre l'Éternel, votre Dieu, [...] il a voulu te pousser hors de la voie dans laquelle l'Éternel, ton Dieu, t'a ordonné de marcher. Tu extirperas ainsi le mal au milieu de toi* »⁷.

Enfin, contrairement à ce que veut nous faire accroire le texte des *Actes des apôtres*, la première communauté de Jérusalem n'était pas « *qu'un cœur et qu'une âme* »⁸, ni que ses membres allaient tous « *au temple d'un commun accord* »⁹.

Ces précisions apparemment anodines et innocentes, témoignent précisément du contraire. C'est seulement par la suite, après le départ d'une partie de la communauté persécutée, que la communauté de Jérusalem retrouva une unité autour de Jacques. Cette communauté qui prospéra à l'ombre du Temple joua d'ailleurs un rôle déterminant contre l'Évangile que Paul prêchait¹⁰. Nous le verrons.

Pour l'instant, contentons-nous de constater que le texte des *Actes des apôtres* nous donne, à son corps défendant, des informations capitales sur les débuts de l'histoire chrétienne. Il témoigne que le christianisme primitif était partagé entre différents courants que les autorités juives avaient parfaitement identifiés et distingués. C'est ce que disent en réalité les auditions de Pierre, de Jean et d'Étienne par le Sanhédrin, sans oublier le fait que Jacques ne fut pas du tout inquiété.

1 *Ibid.* 8 : 1.

2 *Ibid.*

3 *Ibid.*

4 Cf. Actes 9 : 1 - 2.

5 Actes 21 : 20.

6 Galates 1 : 19.

7 Cf. *Deutéronome* 13 : 2 - 6.

8 Actes 4 : 32.

9 *Ibid.* 2 : 46.

10 Cf. Galates 2 : 11 - 14.

Paul.

La suite est connue. En chemin vers Damas, pour aller traquer là-bas les Juifs apostats qui blasphémaient le nom de Dieu et qui contrevenaient à la Loi, autrement dit des chrétiens, Paul connu ce que le christianisme appelle la conversion, c'est-à-dire un retournement à cent quatre vingts degrés. Il embrassa la foi de ceux qu'il persécutait. Il se convertit à l'Amour de Dieu et abandonna la Loi et le jugement qui le conduisait paradoxalement à l'injustice et au crime. Il réalisa enfin le scandale de la mise à mort de Jésus par la bouche même de ces hommes et de ces femmes qu'il pourchassait avec tant de zèle.

Paul ne pouvait avoir qu'une conscience aiguë qu'il était lui-même l'exemple vivant de ce que Jésus dénonçait. C'est pourquoi, Paul ne cessa de proclamer avec le même zèle, que la Loi est la puissance de toutes les fautes et qu'elle est puissance de mort¹. Paul fut le seul à prêcher ouvertement que Christ était non pas l'accomplissement de la Loi², mais « *la fin de la loi* »³ parce que l'Amour de Dieu s'était manifesté en lui, Paul, par l'exemple vivant de Jésus⁴.

Autrement dit, comme le disait si bien Yves Maris « *Paul renverse les convictions les mieux établies. Il bafoue le droit. La conversion à laquelle il appelle le peuple, ne revêt ni l'humiliation du repentir, ni l'engagement de revenir à la sainte Torah. La foi qu'il proclame s'annonce comme une infidélité majeure, un reniement, un blasphème certain* »⁵.

Mais ne nous trompons pas, Paul n'inventa rien par lui-même. Il eut seulement le talent de transfigurer la vie et l'enseignement de Jésus en Évangile, c'est-à-dire, en une construction théologique élaborée que perfectionnèrent ses propres disciples. À l'inverse, la plupart des disciples de Jésus appartenaient à un milieu modeste, des pécheurs nous dit-on. Ils n'avaient donc pas la formation intellectuelle et théologique nécessaire. Eusèbe de Césarée en témoigne : « *Pierre [...] donnait ses enseignements selon les besoins, mais sans présenter de manière organisée les paroles du Seigneur* »⁶. Il en ressort que beaucoup se contentaient de ressasser sans grand discernement les actes et les paroles de Jésus. Ils se trouvaient aussi en porte-à-faux avec la conduite héritée de Jésus et les prescriptions de la Loi. Beaucoup étaient partagés. Ils n'avaient pas une claire compréhension de ce que Jésus avait tenté de proclamer en parole et en acte. Répéter des paroles entendues et maintenir un certain type de comportement, ce n'est pas forcément avoir compris toute leurs significations profondes. On peut même se faire de fausses idées.

Paul, au contraire, avait les compétences intellectuelles nécessaires parce qu'il avait bénéficié d'une formation théologique élevée. Il fut dit-on le disciple de Gamaliel, un grand maître du judaïsme⁷. Paul était donc le plus à même de comprendre les propos et les attitudes de Jésus vis-à-vis de la *Torah*, et à partir de là, d'édifier la pensée chrétienne de manière claire et coordonnée. Paul fut tout simplement le premier théologien du christianisme. Il sut également annoncer l'Évangile à travers les sources scripturaires juives parce que c'était la référence incontournable du public auquel on s'adressait à cette époque. Paul a utilisé la *Torah* pour renverser la *Torah*. Il s'est servi de la *Torah* pour amener les observateurs de la *Torah* à reconnaître et à embrasser l'Évangile. Dans ses travaux sur Paul, Yves Maris l'a parfaitement mis en lumière : « *Paul utilise les Écritures, joue avec le sens des mots, sans souci du contexte qui les accueille. [...] Paul en effet utilise « les oracles »,*

1 Cf. par exemple Romains 7 : 8 et 8 : 2, ainsi que I Corinthiens 15 : 56 et II Corinthiens 3 : 7.

2 Cf. Matthieu 5:17.

3 Romains 10 : 4.

4 Cf. Romains 5 : 5 et 8.

5 *Op. cit.*, p. 23.

6 *Histoire ecclésiastique (H.E.)*, III, 39, 15. Eusèbe de Césarée; traduction Gustave Bardy. Éd. Du Cerf, Paris 2003.

7 Cf. *Actes des apôtres* 22 : 3.

[...] *il en pervertit toujours le sens afin d'argumenter pour la vérité de l'évangile et, de façon impudente, pour abroger la Torah. [...] De façon récurrente, il avance pour preuve une lecture biaisée des prophètes, sur laquelle il construit à contresens un nouveau sens* »¹.

L'autre mérite de Paul, c'est d'avoir propagé l'Évangile hors du cercle étroit du judaïsme. Pour ce faire, il n'a pas hésité à se revendiquer d'un dieu grec inconnu quand il s'adressait aux Grecs² pour bien se garder de prêcher le Dieu de la *Torah*, c'est-à-dire de la Loi. Paul a édifié le christianisme hors du judaïsme. C'est pourquoi les Églises furent fondées. Elles s'opposaient aux synagogues et rompaient avec elles. Autrement dit, les communautés chrétiennes n'étaient pas miscibles avec les communautés juives. Remarquons que c'était seulement la communauté de Jérusalem qui ne se distinguait pas du culte juif. Elle n'était pas Église mais simple variante du judaïsme.

Les sources sont claires, Paul s'inscrivait dans la filiation apostolique des persécutés de Jérusalem. Les *Actes des apôtres* nous rapporte que Paul reçut l'imposition des mains du baptême par un certain Ananie³, dont on ne sait rien par ailleurs, hormis le fait que c'était « un disciple » et qu'il se trouvait à Damas⁴. Tout ce que nous pouvons déduire de ces maigres informations, c'est qu'il avait fui en Syrie la persécution qui sévissait à Jérusalem. En ce qui concerne le titre de disciple, il est impossible de se prononcer sur la nature précise de ce mot. S'agit-il d'un disciple de Jésus, comme Pierre ou Jean, ou d'un disciple au sens large ?

Cette question n'est pas absurde parce que la liste des douze disciples nous apparaît plus que suspecte. En effet, l'évangile de Luc mentionne que Jésus envoya en mission soixante-dix disciples⁵, alors que l'évangile de Mathieu et celui de Marc rapportent seulement l'envoi des douze disciples⁶. D'ailleurs, dans son *Histoire ecclésiastique*, Eusèbe avance quelques noms qui auraient fait partie de ces soixante-dix disciples⁷. Il donne même le nom de deux disciples de Jésus totalement inconnus du *Nouveau Testament* : Aristion et Jean l'ancien⁸. Ces indications prouvent que les disciples de Jésus ne peuvent pas être limités aux « douze » seulement. Ne soyons pas dupe, les douze disciples sont clairement une *forgerie* judaïsante. On a voulu faire de Jésus le nouveau Moïse entouré de ses douze tribus.

La tradition judéo-chrétienne a visiblement fait son tri parmi les disciples de Jésus et donc parmi les premiers apôtres. C'est bien là toute la question sur le statut d'Ananie. Une chose est en tous cas certaine, Ananie imposa les mains à Paul, et ce geste le place indubitablement au rang d'apôtre car c'était les apôtres seulement qui imposaient les mains.

Alors, il est possible ici, que l'on ait tu délibérément et sciemment la filiation apostolique de Paul, en passant sous silence le statut apostolique d'Ananie. Filiation apostolique que l'on a voulu, par la suite, exclusivement réserver aux douze disciples, et en particulier à Pierre. Mais quoi qu'il en soit, Ananie témoigne d'une autre filiation apostolique parce que celle-ci était alors connue et reconnue par tous. Tout le monde savait à cette époque qui avait été compagnon de Jésus. Or l'imposition des mains que Paul avait reçu d'Ananie ne fut contestée par personne. Nous savons au contraire que par la suite Jacques, Pierre et Jean reconnurent l'apostolat de Paul⁹. Pourtant, ce n'est pas des prétendus douze disciples que Paul reçut sa dignité apostolique, mais du disciple Ananie, et personne à Jérusalem ne pouvait en contester la validité.

1 *Op. cit.*, p. 24.

2 *Cf. Actes 17 : 23.*

3 Ou Ananias selon les traductions.

4 *Cf. Actes 9 : 10.*

5 *Cf. Luc 10 : 1.*

6 *Cf. Matthieu 10 : 5 et Marc 6 : 7.*

7 *Cf. H.E.*, I, 12.

8 *H.E.*, III, 39, 4.

9 *Cf. Galates 2 : 9.*

Il apparaît clairement que Paul ne s'inscrivait pas dans la filiation de la communauté qui était restée à Jérusalem avec Jacques, Pierre ou Jean, mais dans la filiation des persécutés de Jérusalem dont nous ne connaissons rien. Ce silence trahit certainement une mise à l'écart *a posteriori* quand la tradition apostolique de Pierre l'emporta sur la tradition apostolique des persécutés de Jérusalem, dont Paul fut la figure emblématique.

De son côté, Paul affirme lui-même qu'il n'a pas connu l'Évangile avant sa conversion sur le chemin de Damas¹, ce qui veut bien dire que la communauté de Jérusalem ne prêchait pas cet Évangile que Paul reçut à Damas. Certes, même si Paul mit l'accent sur sa révélation qui le désarçonna sur le chemin de Damas², il est manifeste qu'il reçut son enseignement des persécutés de Jérusalem qui s'étaient réfugiés à Damas. Les *Actes des apôtres* rapporte en effet que Paul, après sa réception dans la communauté de Damas, « *se fortifiait de plus en plus, et [...] y confondait les Juifs* »³.

Autrement dit, Paul bénéficia d'un enseignement qui confondait le judaïsme et non qui s'accordait avec lui. En clair, la communauté de Damas se distinguait foncièrement sur ce point précis de la communauté qui était restée à Jérusalem, dont nous avons vu son zèle pour la Loi et son assiduité pour les cultes du Temple.

Comme nous le voyons, les lettres de Paul sont un témoignage irremplaçable sur les premiers temps du christianisme. Elles sont les plus anciens écrits du christianisme et elles furent rédigées sur le vif. Les évangiles n'ont été rédigés que bien après, et leur contenu a été écrit et réécrit par plusieurs générations avant d'être définitivement fixé au IV^e siècle seulement. Exégètes et philologues se perdent d'ailleurs en conjectures pour retrouver le fil des ajouts et des suppressions, des copiages et re-copiages d'un livre à un autre, d'un texte à un autre, qui n'épargnèrent pas non plus les lettres de Paul, comme les philologues l'observent. Les épîtres pauliniennes n'ont évidemment pas échappé aux remises en forme que la grande Église opéra à l'encontre du texte d'origine marcionite.

Tertullien eut beau vitupérer sur l'éponge de Marcion qui aurait beaucoup effacé, il n'empêche que la critique philologique moderne a donné raison en bonne partie au canon marcionite. Il se trouve que le canon de Marcion coïncide mieux avec les écrits authentiques de l'apôtre Paul que le canon catholique. Celui-ci n'a eu aucune vergogne pour attribuer à Paul des lettres qu'il n'avait jamais écrites. La raison en est simple : on chercha à renverser la prédication de Paul en lui attribuant des propos qu'il n'avait jamais tenus. La duperie fut féconde, elle porta ses fruits.

Dans sa lettre aux Galates⁴, Paul écrit qu'il a passé trois ans en Syrie et en Arabie⁵, c'est-à-dire dans l'actuelle Jordanie. Trois ans dont étrangement nous ne savons pas grand chose. Mais ce silence n'est pas fortuit, il est lié au type de christianisme qui y était implanté. Ensuite, nous savons que Paul se rendit à Jérusalem, et la raison de cette venue à Jérusalem est elle aussi surprenante. Tout ce que nous savons, c'est que Paul s'entretint longuement avec Pierre et rencontra rapidement Jacques, qui était pourtant le chef de la communauté. Après quoi, Paul repartit en Syrie puis en Cilicie⁶, à Tarse, d'où il était originaire⁷. Paul y régla probablement quelques affaires personnelles avant d'entreprendre son ministère missionnaire, mais ce n'est peut-être pas la seule raison, puisque

1 Actes 9, Galates 1 : 17.

2 Cf. Galates 1 : 11 - 12.

3 Actes 9 : 22

4 Galates 1 : 17 - 21.

5 Région romaine qui correspond aujourd'hui à la Jordanie, peuplée alors par les Nabatéens.

6 Territoire correspondant à peu près avec la province Turque d'Adana.

7 Cf. Actes 22 : 3.

par la suite des Églises sont signalées en Cilicie¹. La communauté chrétienne implantée en Syrie, qu'il faut distinguer de la communauté judéo-chrétienne de Jérusalem, était visiblement en train de se propager dans la contrée voisine. D'ailleurs, nous ne savons pas grand chose non plus sur cette propagation en Cilicie. Nous pensons que la raison de ce silence est toujours la même. Elle est liée à la forme du christianisme qui s'y développa.

Conclusion.

Pour conclure sur cette période, retenons pour l'instant que le berceau du christianisme se trouvait alors entre Syrie et Asie mineure, c'est-à-dire la Turquie actuelle, parce que cette implantation géographique du christianisme nous sera utile par la suite.

Retenons également que les sources sont complètement muettes à ce sujet, si ce n'est que la forme de christianisme qui était implantée dans ces régions n'est pas associée à Jacques, à Pierre ou à n'importe quel autre disciple, mais aux anonymes persécutés de Jérusalem et dans leur sillage, à Paul.

Enfin, retenons que les persécutés de Jérusalem n'étaient rien d'autre que des Juifs hors-la-loi, parce que précisément ils blasphémaient contre Dieu et contre sa Loi. C'est d'ailleurs précisément eux qui furent appelés chrétiens². À elle seule, cette appellation est révélatrice. Elle démontre que ces Juifs sociologiques n'étaient plus perçus comme des Juifs de confession, mais bien comme une entité particulière et nouvelle, très clairement distincte du judaïsme. Ce qui n'était pas le cas apparemment de la communauté qui était restée à Jérusalem autour de Jacques, de Pierre ou même de Jean. Ceux-ci restèrent des Juifs, certes d'une école particulière, comme bien d'autres à cette époque, mais des Juifs à part entière. Ils ne blasphémaient ni contre Dieu ni contre la Loi, ils en observaient au contraire les préceptes.

1 Cf. Actes 15 : 41.

2 Cf. Actes 11 : 26